

## Les homophones : se et ce

La règle :

« **ce** » est un adjectif démonstratif ou un pronom démonstratif.

Il est souvent suivi d'un nom ou d'un adjectif qualificatif.

On peut remplacer **ce** par **un**.

*Ce bateau est en cale sèche. Un bateau est en cale sèche.*

ATTENTION, devant **que** on écrit toujours **ce**.

*Je me demande ce que tu deviens.*

« **se** » est un pronom personnel. Il est toujours suivi d'un verbe.

On peut remplacer **se** par **me**, **te**.

*Il se lave. Il me lave.*

\* **Souligne le mot qui suit se ou ce et donne sa nature. (verbe, nom ou adjectif qualificatif)**

Ce dois ranger le manteau dans ce placard. placard : nom.

Quand il se met en colère mon frère devient tout rouge. met : verbe

Ce petit chien n'a pas encore un an. petit : adjectif qualificatif

Le promener dans la forêt est l'occupation préférée de mon frère. promener : verbe

Ce jeune poulain aime bien se rouler dans l'herbe. jeune : adjectif qualificatif rouler : verbe

Mon petit chat se cache souvent sous mon lit. cache : verbe

\* **Complète avec se ou ce.**

ce matin

se nourrir

ce pêcher

se distraire

se laver

se tromper

se battre

ce jardinier

ce caramel

ce portail

ce prunier

ce rocher

ce cavalier

ce boulanger

ce soir

se plaindre

\* **Complète avec se ou ce.**

Les vagues se brisent sur ce rocher. Le soleil se lève derrière ce petit bois. Vas-tu à la piscine ce matin ? Les artistes se maquillent avant de rentrer en scène. Avec ce plan il ne se perdra pas dans la ville. Mangez ce que vous voulez. Mon père se rase tous les matins. Il se sourient de ce chanteur. À quelle heure se couche-t-on ce soir ? Il ne se brosse jamais les dents. Ce lézard a perdu sa queue. Vous connaissez ce nouveau magasin ? Il se plaint souvent.